

Sujet : [INTERNET] Projet Sirmet

De : Michel Butel <m.butel@wanadoo.fr>

Date : 27/10/2021 11:12

Pour : pref-ep-sirmet-gond-pontouvre@charente.gouv.fr

Bonjour Monsieur

J'habite au 20 Rue du Moulin Neuf à Gond-Pontouvre depuis 1985. Depuis cette période nous subissons les nuisances sonores et malodorantes de cet établissement. Fracas multiples, explosions, odeurs et même une fois gigantesque incendie de pneumatiques.

Au fil des ans, cette entreprise a eu des autorisations d'agrandissement malgré son contexte environnemental défavorable aussi bien en terme de population que d'écologie. Je suis entre autres nuisances inquiet pour la Touvre qui a grand besoin de protection.

Depuis la reprise par la Sirmet, les proportions de nuisance se sont multipliées. Les efforts fait en matière de murs d'enceinte et soit disant phoniques sont inopérants et semblent plus utiles à masquer l'activité des regards qu'à isoler des nuisances environnementales.

Je suis opposé à cette extension d'activité. Il existe des zones suffisamment éloignées de zones d'habitation pour permettre à la Sirmet de développer cette activité de démantèlement sans pourrir la vie et la santé des habitants de notre quartier et des quartiers voisins.

En doutant d'être lu et entendu.

Salutations

Michel Butel